COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 24 novembre 2026

Bordeaux Métropole distinguée pour ses politiques publiques en matière de transition écologique

Ce mardi 24 novembre 2026, à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, Catherine Fabre, vice-présidente chargée de la transition écologique et énergétique, a reçu au nom de la Métropole le label « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » (TETE), au plus haut niveau de distinction. Avec une note de 82/100, Bordeaux Métropole figure parmi les collectivités les plus engagées de France en matière de transition écologique. Décernée par l'ADEME à l'issue d'un audit indépendant, cette reconnaissance salue les politiques menées depuis plus de quinze ans en faveur du climat, de l'énergie et de l'environnement.

Une reconnaissance nationale qui confirme l'engagement du territoire

Engagée depuis 2012 dans une démarche d'amélioration continue de ses politiques environnementales, Bordeaux Métropole a renouvelé sa candidature au label « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » à la fin de l'année 2025. L'audit indépendant conduit début 2026 attribue une note de 82/100, confirmant le niveau maximal de labellisation, soit 5 étoiles, un objectif déjà atteint en 2022.

Ce résultat place Bordeaux Métropole au deuxième rang ex æquo des intercommunalités françaises labellisées 5 étoiles, aux côtés de la Communauté urbaine de Dunkerque, derrière Grenoble Alpes Métropole. Parmi près de 500 collectivités labellisées à l'échelle nationale, seules dix intercommunalités atteignent ce niveau de distinction.

Cette reconnaissance témoigne de la continuité des engagements du territoire et de sa capacité à inscrire la transition écologique dans l'ensemble de ses politiques publiques, de la planification territoriale aux mobilités, en passant par l'aménagement, la gestion des ressources et la coopération avec les acteurs locaux.

« Avec une note de 82/100 et le renouvellement de notre labellisation 5 étoiles, Bordeaux Métropole voit son engagement en faveur de la transition écologique reconnu au plus haut niveau national. Cette distinction vient saluer plus de quinze années d'actions concrètes, mais aussi notre capacité à faire de la transition écologique un fil conducteur de l'ensemble de nos politiques publiques. Des mobilités à l'aménagement, en passant par l'adaptation au changement climatique, nous poursuivons une même ambition : construire un territoire plus durable, plus résilient et mieux préparé aux défis de demain. » Catherine Fabre, vice-présidente de Bordeaux Métropole chargée de la transition écologique et énergétique.

Des avancées importantes saluées par l'audit

L'audit souligne la progression des politiques engagées et la cohérence de l'action menée dans les différents domaines de la transition écologique. Il relève notamment des résultats particulièrement solides en matière de mobilités durables et d'organisation interne, ainsi que les moyens humains mobilisés pour accompagner cette transformation.

Plusieurs avancées sont particulièrement mises en lumière :

- **L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :** le renforcement des diagnostics territoriaux, la mise en place d'un observatoire métropolitain des vulnérabilités et le développement d'outils de suivi et d'évaluation permettent de mieux anticiper les conséquences du changement climatique. Cette démarche s'accompagne d'une gouvernance associant plusieurs acteurs et d'une intégration croissante des enjeux d'adaptation dans les politiques métropolitaines.

- **L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE :** l'intégration des exigences environnementales dans les opérations d'aménagement, notamment à travers le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la démarche « Espaces publics à vivre », la charte du tertiaire ou encore les outils d'évaluation des îlots de chaleur urbains. L'Opération d'intérêt métropolitain (OIM) Inno Campus est également identifiée comme une démarche éco-exemplaire, illustrant la capacité du territoire à expérimenter des solutions locales.

- **LA COOPÉRATION AVEC LES COMMUNES :** le développement de dispositifs d'accompagnement des projets communaux contribuant aux objectifs du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Cette dynamique s'appuie notamment sur les contrats de codéveloppement, qui représentent 1 046 fiches-actions et une enveloppe globale de 1,675 milliard d'euros.

Une démarche d'amélioration continue au service des politiques publiques

Développé par l'ADEME, le programme « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » accompagne les collectivités dans la définition, le suivi et l'amélioration de leurs politiques environnementales. Issu du label Cit'ergie, il a évolué en 2021 pour intégrer plus largement les enjeux de transition écologique, autour de deux volets complémentaires : le Climat-Air-Énergie et l'Économie circulaire.

Le référentiel Climat-Air-Énergie évalue les actions des collectivités dans six grands domaines, parmi lesquels la planification territoriale, les mobilités, la gestion des ressources, le patrimoine public, l'organisation interne et les coopérations avec les acteurs du territoire.

Cette labellisation permet de valoriser les avancées réalisées tout en identifiant de nouvelles pistes d'amélioration. Une dynamique dans laquelle s'inscrit également la récente sélection de Bordeaux Métropole parmi les « 100 territoires d'électrification », qui ouvre de nouvelles perspectives pour accélérer la décarbonation des bâtiments, l'électrification des mobilités et le développement des énergies renouvelables.

Contacts presse

Bordeaux Métropole
Virginie Bougant
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr
06 27 52 48 69

Margot Pinsolles
m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr
06 61 80 61 23